

# MARCHES PUBLICS

## Marché de Fournitures

### « STRUCTURES MODULAIRES DE STOCKAGE»

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

INDICATIONS GENERALES - DESCRIPTION DES PRESTATIONS

# **ARTICLE 1: DISPOSITIONS GENERALES**

# Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Parc naturel régional d'Armorique	Pouvoir adjudicateur : Monsieur Daniel CREOFF, Président
Adresse : 15 Place aux foires, BP 27	Code postal - ville 29590 LE FAOU
Téléphone : <b>02.98.81.90.08</b>	Dossier suivi par : S GOBBE ; M-J LEZENVEN
Télécopieur : 02.98.81.16.30	Adresses de courrier électronique :
	samuel.gobbe@pnr-armorique.fr
	marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

Date et remise des offres : mardi 28 avril 2015 à 12 Heures

### ARTICLE 2: OBJET - CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

#### A.Type / forme du marché :

- Marché de fournitures, passé selon la procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)
- Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

#### B.Objet du marché :

Fourniture d'une structure modulaire de stockage.

#### C.Forme du prix :

Prix ferme.

Durée de validité de l'offre: 90 jours

Pas de variante.

### D. Dépôt des offres :

Les offres sont à adresser au :

Parc naturel régional d'Armorique,

15 Place aux foires, BP 27 - 29590 LE FAOU

Date limite de réception des offres : 28 avril 2015 à 12 Heures (heure limite de dépôt)

#### Modalités de réponse :

- envoi par courrier en recommandé avec accusé de réception,
- dépôt contre récépissé au bureau du Parc (15 Place aux foires 29590 LE FAOU).

Mentionner sur l'enveloppe « Offre pour l'acquisition d'une structure modulaire » - NE PAS OUVRIR

#### E. Pièces à fournir :

- l'acte d'engagement complété avec un devis détaillé selon les prescriptions du cahier des charges,
- la notice technique du matériel proposé et toutes certifications correspondantes,
- la lettre de candidature et déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <u>www.minefi.gouv.fr</u>, (thème marchés publics),
- les attestations fiscales et sociales,
- les attestations d'assurances en-cours de validité,
- le cahier des charges,
- le règlement de consultation,
- les références professionnelles et compétences de moins de 3 ans sur des opérations similaires ou apporter la preuve de sa capacité.

## **ARTICLE 3: JUGEMENT DES OFFRES**

Ce jugement des offres sera effectué selon les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des Marchés Publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1. Coût global d'utilisation (coût et de mise en service)

60 %

2. Valeur technique (produit proposé, normes de sécurité, références,

délai de livraison)

40 %

Le critère 2 est pondéré de la manière suivante :

Critère 2 : valeur technique (produit proposé, normes de sécurité, références, délai de livraison : 40 %

Sous-critère 1 : caractéristique technique – garantie – références : 15 %

- Sous-critère 2 : normes de sécurité, certifications du produit proposé : 15 %

Sous-critère 3 : délai de livraison : 10 %.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Les candidats non retenus en sont informés conformément au I de l'article 80.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée, A ,le